



Secrétariat
à la jeunesse

Québec 

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

50 000\$ pour la jeunesse de la MRC du Rocher-Percé

Chandler, le 18 décembre 2019 – La MRC du Rocher-Percé lance son premier budget participatif citoyen. D'un montant de 50 000 \$, ce budget participatif, se veut une suite de la consultation J'Écoute la Jeunesse et il est exclusif aux jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Cette grande consultation jeunesse qui s'est déroulée en 2018 a permis aux jeunes de 15 à 35 ans d'identifier des enjeux ainsi et des pistes de solutions. L'une d'entre elles était que les jeunes souhaitent participer à la prise de décision dans les dossiers les concernant.

La MRC a donc déposé dans un appel de projet lancé par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec en 2019, dans le cadre du programme jeunesse locaux, une proposition de mise en place d'un budget participatif pour les jeunes. Ce programme vise avant tout à soutenir des projets qui seront en adéquation avec les priorités jeunesse d'une ou de plusieurs municipalités. À cet effet, il se veut une suite de la mesure des Stratégies jeunesse en milieu municipal. Cette mesure, dévoilée dans la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021, vise à renforcer l'action et l'autonomie locales en matière de soutien à la jeunesse partout sur le territoire québécois.

« Les élus de la MRC du Rocher-Percé sont heureux de concrétiser notre volonté de donner plus de place aux jeunes au sein du processus décisionnel. Nous souhaitons que les jeunes participent activement au développement durable d'une MRC à leur image » cite la préfète, madame Minassian.

La MRC du Rocher-Percé met à la disposition de ses jeunes, et ce, à compter du vendredi 20 décembre 2019 la plateforme WEB jecoutelajeunesse.budgetparticipatif.com. Cette plateforme permettra aux jeunes de soumettre leur idée de projet et, au temps opportun, de voter pour leurs projets favoris. Nous invitons les jeunes à suivre et à aimer la Page Facebook J'écoute la Jeunesse pour connaître tous les détails et obtenir tous les liens utiles.

Au cours de janvier 2020, plusieurs rencontres d'idéalisation avec les jeunes seront organisées. La date limite pour proposer une idée de projet est le 31 janvier 2020. La période de vote se déroulera en mars.

Le projet **J'écoute la jeunesse budget participatif** regroupe plusieurs partenaires locaux, régionaux et provinciaux tels que Citoyenneté jeunesse, la Fédération québécoise des municipalités, les cinq municipalités de la MRC, le réseau de développement social de la MRC et tous les établissements d'enseignement sur son territoire. Le projet est réalisé par l'équipe de la MRC avec un étroit partenariat avec le CJE Option Emploi.

- 30 -

Source :

Francis Dumont, responsable développement social et culturel
MRC du Rocher-Percé
418 689-6603
418 782-4035 (cellulaire)
fdumont@rocherperce.qc.ca